

Une évaluation de la politique de la lecture est-elle possible ?

par **Jean-François Hersent** *

Après plusieurs décennies d'essor des politiques culturelles et, en leur sein, des politiques de la lecture, Jean-François Hersent s'interroge sur leur bilan : dans quelle mesure, au vu de différentes enquêtes, les objectifs de démocratisation culturelle ont-ils été atteints ? Au-delà des données quantitatives, de quels outils, plus qualitatifs, faudrait-il se servir pour évaluer et donner une efficacité à cette évaluation ?

Si l'on part du postulat qu'une politique de la lecture est le résultat de la mise en synergie d'actions conduites par une pluralité d'institutions - l'Éducation nationale, le réseau des bibliothèques de lecture publique, le ministère de la Culture, d'autres ministères également (en particulier celui de la Défense), des collectivités territoriales, des associations, différents points de vente du livre, etc., on mesure combien il est difficile de trouver des indicateurs adaptés pour évaluer cette politique.

Il y a dix ans, un excellent ouvrage, dirigé par Anne Kupiec, abordait la question de l'évaluation des bibliothèques¹. Dès l'introduction, Anne Kupiec pointait les nombreux obstacles qui rendaient problématique l'évaluation d'un équipement culturel comme la bibliothèque : « Une bibliothèque municipale dépend de tant de variables purement locales et irréductibles à une modélisation que toute comparaison est fragile ». Quant à la statistique la plus couramment employée, relative au nombre de prêts effectués par une bibliothèque muni-

* Chargé de mission pour les études sur la lecture à la Direction du livre et de la lecture (Ministère de la culture et de la communication). Les réflexions esquissées ici ne sauraient engager que leur auteur.

pale, ajoutait Anne-Marie Bertrand, « si elle a l'avantage d'être facile à établir et d'être éclairante [...] pour l'intensité d'utilisation par le public [...] il apparaît de plus en plus que le succès de cet indicateur est immérité »².

Dans les quelques réflexions qui suivent je tenterai d'esquisser ce que pourrait être une démarche d'évaluation d'une politique de la lecture, sous l'angle, à mes yeux essentiel, de la démocratisation culturelle.

La politique de démocratisation culturelle, de Malraux à la création de la Direction du livre

La démocratisation culturelle voulue par André Malraux reposait avant tout sur le maillage du territoire par des équipements culturels dont l'incarnation devait être les Maisons de la Culture - ces fameuses cathédrales du XX^e siècle. Pour Malraux, la politique culturelle constituait un élément essentiel de la lutte contre les inégalités sociales, conçue d'abord comme une lutte contre l'inégalité géographique : à ses yeux, démocratisation et décentralisation allaient de pair.

Les bibliothèques et la lecture publique étaient exclues, on le sait, de ce projet ambitieux. La « volonté de culture » chère au premier titulaire du ministère des Affaires culturelles³ ne passait visiblement pas par la lecture. Pourtant, la circulaire de 1962 créant les Maisons de la culture stipulait expressément : « La Maison de la culture doit offrir les moyens d'une expression parfaite dans le domaine du théâtre, de la musique, du cinéma, des Arts plastiques, de la connaissance littéraire⁴, scientifique ou humaine [...] ». On connaît la suite : la faillite du projet des Maisons de la Culture, recomposées depuis en Scènes Nationales.

Il faudra donc attendre une bonne quinzaine d'années pour que, en 1975, soit créée une nouvelle direction au sein du ministère de la Culture : la Direction du livre. En 1981, la Bibliothèque nationale fut rattachée à cette direction qui prit le nom de Direction du livre et de la lecture. Avec l'Éducation nationale et les collectivités locales, la nouvelle Direction du livre et de la lecture allait partager la responsabilité du développement de la lecture sous tous ses aspects et de l'un de ses outils de promotion naturels : les bibliothèques.

L'importance prise, depuis lors par les bibliothèques et les médiathèques, dont on a vu le parc doubler en l'espace de vingt ans, et le succès incontestable dont elle jouissent aujourd'hui, tendrait à accréditer l'idée d'une avancée significative du projet de démocratisation culturelle... au moins dans le domaine de la lecture publique.

Offre et démocratisation culturelle, un bilan en demi-teinte

Or, l'augmentation considérable de la fréquentation des bibliothèques - 2,6 millions inscrits en 1980, près de 6,7 millions en 2000 (soit 18,2% de la population desservie⁵) - marque le pas depuis plusieurs années. Si l'on s'en tient uniquement au pourcentage d'inscrits, on observe même un léger recul : 18,3% d'inscrits en 1996 (par rapport à la population desservie), 18,4% en 1998, 18,2% en 1999, 17,6 % en 2000, 17,5 % en 2001⁶.

Malgré quelques résultats encourageants, la politique de « l'offre », au fondement de toutes les orientations successives des ministres en charge de la culture jusqu'à aujourd'hui, n'a donc pas eu les effets

escomptés en matière de réduction des inégalités culturelles.

Certes il paraît aujourd'hui difficile de contester que, en France, les gens manifestent en général une curiosité plus grande à l'égard de la vie culturelle qu'il y a 20 ou 30 ans : les efforts en faveur de l'offre (l'exemple des bibliothèques est là pour l'attester) conjugués aux effets de l'élévation du niveau scolaire et du développement des industries culturelles ont contribué à réduire la distance qui séparait la majorité de la population de la culture, qu'il s'agisse de la fréquentation des musées, des expositions, du théâtre, de l'opéra, sans compter le cinéma, les concerts rock, etc : il y a bien eu une métamorphose indiscutable du paysage culturel français en un quart de siècle.

Mais les institutions culturelles - et les bibliothèques n'échappent pas à ce constat -, loin de se démocratiser, apparaissent trop souvent confisquées par une minorité sociale : les milieux sociaux les moins présents dans la vie culturelle n'ont pas rattrapé leur retard. L'augmentation générale des entrées ne signifie nullement une diversification du public ni, en aucun cas, une démocratisation de la culture.

Il convient en effet de ne pas confondre diffusion et démocratisation : si la fréquentation des équipements culturels a augmenté, c'est d'abord en raison de l'augmentation de la population française et, surtout, parce que les catégories sociales les plus investies dans la vie culturelle ont intensifié leur rythme de fréquentation. Il n'en reste pas moins vrai que ni l'amélioration des conditions de vie ni les transformations des conditions d'accès au savoir et aux œuvres n'ont permis d'aller au bout du projet de

démocratisation qui est à l'origine de la création du ministère des Affaires culturelles à la fin des années 1950.

En réalité, l'objectif d'accroissement des publics et celui de la réduction des inégalités ne sont pas systématiquement liés.

Les débats autour de la démocratisation culturelle ont certes permis de battre en brèche l'élitisme foncièrement conservateur qui refusait que le peuple accède à la culture. Mais ils n'ont quasiment pas pris en compte - pour mieux la combattre - une autre forme d'élitisme, celle qui consiste à refuser de reconnaître ou, du moins, à ne pas porter suffisamment attention aux formes nouvelles et originales de culture. Peut-être conviendrait-il, dans cette perspective, de se débarrasser enfin de la fausse querelle entre culture légitime et culture de masse.

C'est, semble-t-il, ce qu'ont compris les acteurs politiques - suivant en cela le conseil avisé des professionnels des bibliothèques - lorsqu'ils se sont lancés dans la construction de grandes médiathèques modernes capables d'accueillir à côté du livre et de l'imprimé les nouveaux supports que sont les disques (vinyles puis CD), les cassettes vidéo (VHS puis DVD) et Internet. Dans le même temps, les bibliothèques accroissaient et diversifiaient considérablement leurs fonds documentaires d'imprimés et de vidéogrammes.

Plusieurs travaux ont à juste titre insisté sur le rôle d'aiguillon joué par le ministère de la Culture dans cette modernisation technique et documentaire à marche forcée depuis le début des années 1980⁷. Ce qui importe, c'est de savoir comment évaluer les résultats de cette politique dont l'objectif ultime reste toujours la conversion de fidèles de plus en plus

nombreux à la cause du livre et de la lecture. Et de porter un diagnostic sur le tournant historique, au cours des années 1980 et 1990, que représente la mise en pratique dans un très grand nombre de bibliothèques et médiathèques d'authentiques politiques de « relativisme culturel » - politiques en général non théorisées voire déniées.

Ainsi, mieux que n'importe quel autre établissement culturel, les bibliothèques ont su s'ouvrir aux nouvelles formes voire aux nouveaux modèles de la culture d'aujourd'hui, sans renier le moins du monde leur engagement fondateur à l'égard du patrimoine littéraire. Elles ont su, dans une certaine mesure, incorporer dans leurs dispositifs, leurs politiques d'acquisition et d'animation un grand nombre d'éléments de ce qu'on appelle, faute de mieux, les nouvelles cultures urbaines⁸.

C'est là un élément positif à verser au dossier de l'évaluation.

Le regard sociologique : un éclairage dont l'évaluation ne saurait se passer

Pour rechercher les causes de la stagnation du taux d'inscrits en bibliothèque et rendre compte de cette « non pratique culturelle » la réflexion de Pierre Bourdieu nous semble un fil à suivre pour tenter - dans le cadre d'une démarche évaluative - de comprendre les racines profondes du rapport à la lecture et, au-delà, de la non fréquentation des bibliothèques. L'apport de Bourdieu consiste à dévoiler comment la culture, non seulement exprime mais, plus fondamentalement, contribue à constituer et à reproduire les structures sociales de domination en légitimant leurs fondements. La domination culturelle n'étant jamais totalement

ni définitivement assurée, elle doit toujours s'accompagner d'un travail d'inculcation dont les effets ne sont jamais univoques. Cette inculcation, pour réussir, dépend en bonne part de l'incorporation chez les individus de ce que Bourdieu appelle l'*habitus*. C'est l'*habitus* - et non le sens commun qui postule que « des goûts et des couleurs, on ne discute pas » - qui guide et explique la cohérence de la pratique culturelle quotidienne - goût de l'alimentation, de l'habillement, de l'équipement domestique, des œuvres d'art, des habitudes de consommation et des activités de loisirs, mais également des formes de sociabilité et même des opinions politiques - par laquelle les agents sociaux se font concurrence pour se distinguer en s'appropriant des biens culturels de distinction.

De ce point de vue, il faudrait examiner dans le détail - si l'on se propose d'évaluer véritablement une politique de la lecture en ne se contentant pas de l'appréhender uniquement par la statistique - les genres de livres empruntés/lus.

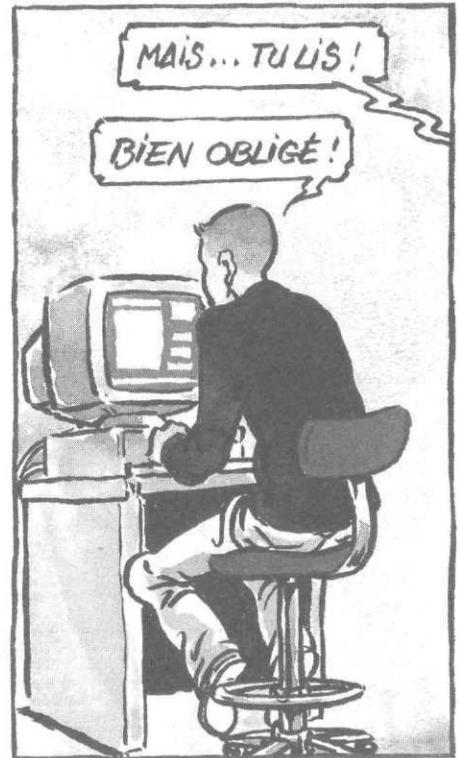
« On sait en effet que les lecteurs intensifs faiblement diplômés ont souvent des goûts, des pratiques ou des représentations qui les différencient parfois considérablement des lecteurs intensifs diplômés ou fortement diplômés. Il est sans doute plus judicieux alors de tenter de faire apparaître le lien qui va permettre de réunir toutes ces variables plutôt que de vouloir à tout crin tenter de les isoler artificiellement. [...] L'engagement intensif dans un genre de livre donné (la science fiction, la bande dessinée, le roman policier, les best-sellers, etc.), un niveau de diplôme peu élevé et la non fréquentation d'une bibliothèque peu-

vent ainsi être insérés dans une triangulaire qui fait que les personnes qui ont ces caractéristiques ne se reconnaissent pas nécessairement dans les bibliothèques puisqu'elles pensent ne pas faire partie de leurs publics " naturels " ». ⁹

Il y a tout lieu de penser qu'au-delà de facteurs qui, dans de nombreuses enquêtes, sont apparus déterminants pour expliquer la non fréquentation des bibliothèques et qui tiennent aux conditions de l'offre (éloignement de la bibliothèque, locaux mal adaptés, horaires qui ne conviennent pas, manque de choix - ou, au contraire, trop de choix - ou de nouveautés, etc.), ce qui est déterminant dans la non pratique de la bibliothèque (ou son abandon) relève d'un certain nombre de causes qu'il ne sert à rien d'additionner les unes aux autres, si l'on n'a pas compris auparavant les mécanismes de formation de l'habitus : le rapport à la lecture, le niveau de diplôme, le sexe, la filière scolaire, l'activité professionnelle, etc. sont des éléments qui dépendent tous, à un degré ou à un autre, des conditions spécifiques de formation de l'habitus chez les individus.

Pour évaluer les politiques publiques culturelles, analyser les pratiques culturelles

Le problème qui se pose aujourd'hui, et que signalait les organisateurs du colloque « Le(s) public(s) de la culture » ¹⁰ peut se résumer ainsi : l'accumulation des résultats des enquêtes n'a pas permis d'observer une amélioration significative de l'efficacité des actions mises en œuvre en matière de démocratisation. Elle ne contribue que faiblement au renouvellement des objectifs et de la problématique générale de la politique culturelle.



ill. de Martin Veyron pour l'enquête de Christian Baudelot in *Le Nouvel Observateur* du 4-10 mars 1999

Rue de l'école, ill. B. Heitz, Circonflexe



Face à un tel constat, le déplacement de la réflexion sur la politique culturelle locale et le rôle des équipements culturels « de proximité » peut s'avérer utile. On peut, par exemple, se poser la question de savoir au nom de quels publics on décide et on conduit la construction des équipements. De la réponse à cette question découle sans nul doute la réponse à une autre question : celle de la démocratisation culturelle à l'échelon local. L'une des particularités de la politique culturelle réside en effet dans le fait qu'elle n'est pas liée à l'urgence d'un problème à résoudre ou à l'identification d'une demande précise¹¹. En ce sens, elle apparaît moins comme une politique publique traditionnelle que comme une politique en quête de public ou, pour reprendre les propos d'Anne-Marie Bertrand, comme une « politique d'offre »¹². Dans ce cadre, les équipements culturels doivent, pour justifier leur existence dans un contexte de démocratisation, attirer un public qui, contrairement à celui des équipements scolaires par exemple, n'est pas obligé de les fréquenter. En fait, la construction de tout équipement public - et cela est une règle générale valable pour tout équipement public, quelle que soit sa destination (stade, hôpital, centre des impôts, théâtre ou bibliothèque, etc.) - suppose de prendre des décisions quant au public auquel cet établissement sera destiné.

Le problème, en réalité, est l'imprécision de l'impératif de démocratisation, au nom duquel les équipements culturels sont construits. Cette imprécision contribue à entretenir des « jeux » autour de la définition du public : la question de l'identité et de la place des futurs usagers de l'équipement (la bibliothèque /

médiathèque, par exemple) n'est en fait que très rarement posée de façon explicite.

Il faudrait donc, dans une perspective d'évaluation, s'interroger également sur les raisons - très diverses - de cet évitement si l'on veut comprendre quelques-unes des origines des obstacles à la démocratisation culturelle, en particulier au niveau local, pour débusquer en amont les conséquences prévisibles de tel ou tel choix en matière de politique d'implantation d'équipements culturels au niveau d'une ville.

On le voit, pour réaliser ce type d'évaluation, il est nécessaire de disposer des outils d'investigation aptes à rendre compte de la confrontation du public de la culture tel qu'il est rêvé par les responsables politiques, les médiateurs culturels¹³ et les artistes, et les publics réellement existants (et leurs pratiques), tels que les décrivent les enquêtes de fréquentation. Il faudrait également s'interroger sur les politiques des villes à l'égard du (des) public(s) visé(s) prioritairement par les nouveaux équipements culturels mis à disposition, c'est-à-dire s'interroger sur la façon dont le public est « construit », voire instrumentalisé, dans certaines politiques d'implantation d'équipements culturels

L'adéquation des moyens aux fins

En premier lieu, il s'agit de délimiter de façon aussi exhaustive que possible le champ à l'intérieur duquel il faut situer le questionnement, afin que l'évaluation puisse tenir compte des différences autant que des ressemblances. Ou plus exactement, définir les positions relatives de divers éléments au sein d'un même ensemble : repérer écarts, distan-

ces, inversions aussi bien que symétrie et concordance conduit à l'établissement d'un ordre comparatif.

Ainsi, dans cette optique, on pourrait s'interroger sur l'équivalence de l'intensité des pratiques culturelles dans chaque agglomération, dans chaque territoire de ce pays, en cherchant à cerner de manière précise la place qu'occupe la fréquentation régulière d'équipements culturels publics de proximité : non seulement par rapport à l'intensité de la pratique de lecture (de livres et d'autres médias), mais aussi par rapport à son rôle dans l'appropriation des différentes formes de culture et, surtout, par delà le constat des différences d'une région ou d'une ville à l'autre, les écarts, entre les diverses couches sociales au sein des populations comparées.

À cela s'ajoute la réflexion sur l'interprétation des données statistiques, qui fait régulièrement l'objet de certaines réserves de la part des chercheurs, dans la mesure où elle doit toujours tenir compte de l'imprécision des définitions des termes employés et des questions posées : la mesure statistique d'une pratique culturelle est toujours approximative. Aucune question ne parviendra jamais à cerner avec précision le nombre exact de livres réellement lus par un ensemble d'individus sur une période donnée. Une question comme « Quel genre de livres lisez-vous le plus souvent ? » est sujette à des interprétations divergentes suivant la personne interrogée et recouvre des réalités parfois très hétérogènes. Il n'y a qu'à penser à ce qu'on entend par roman pour s'en convaincre : en France, les chefs-d'œuvre de Flaubert et de Proust y côtoient la collection Harlequin. Toute enquête consiste à susciter un ensemble de discours - et de représenta-

tions - individuels, à les interpréter et à les généraliser. Mais les discours - ou plus simplement les opinions déclarées dans les réponses aux questionnaires - qui constituent la « matière première » de l'enquête ne sont pas spontanés. Comme dans toute situation provoquée, il n'y a aucune raison d'admettre que le sujet se plie passivement aux consignes de l'enquêteur et qu'il livre directement la « vérité » ou même « sa vérité ». Ses réponses sont en réalité déterminées à la fois par la représentation qu'il se fait de la situation d'enquête et par ses propres objectifs.

En dernier lieu, l'utilisateur des enquêtes par sondage, quel qu'il soit (pouvoirs publics, décideur culturel, responsable d'un équipement culturel), ne peut ignorer qu'il s'appuie sur des résultats dont le caractère hybride - entre comportements réels et représentations - a été depuis longtemps mis en évidence. Car entre les comportements effectifs des individus et l'image qu'ils en donnent à l'enquêteur, il existe toujours un écart. Indépendamment des problèmes de mémorisation (bien réels, exemple : « Combien de fois avez-vous été au musée, au théâtre, au concert, etc., dans l'année ? »), la recherche de distinction est souvent à l'origine d'une certaine surestimation, alors que les effets de légitimité peuvent dans d'autres cas se traduire par une tendance à la sous-estimation. De plus, l'auto-évaluation, par les personnes enquêtées, du nombre de livres lus au cours des derniers mois est, on le sait, un exercice difficile : la distance existe toujours entre les déclarations des pratiques et les pratiques effectives.

D'un autre côté, ces enquêtes visent à fournir une photographie aussi exacte que possible des comportements de la population étudiée mais la construction de séries statistiques, préalable indispensable à la production de données, n'est évidemment pas neutre : elle est en particulier le reflet des normes sociales en vigueur¹⁴. Ainsi les statistiques ne sont en fait ni vraies ni fausses. C'est la raison pour laquelle, dans une perspective d'évaluation, il est nécessaire de recourir, de manière complémentaire, à l'enquête dite qualitative, par entretiens, voire à l'étude ethnographique pour saisir la spécificité des représentations ou des pratiques. C'est la seule manière, semble-t-il, pour mettre en relief la pluralité des définitions de la culture parmi les différentes catégories sociales.

De sérieuses réserves sur les enquêtes réalisées en vue d'évaluer une politique publique ont été exprimées par les sociologues de la culture : soit leur critique portait sur l'origine même de l'enquête - une commande de l'administration - ; soit ils contestaient la méthode d'investigation utilisée - le recueil de données statistiques obtenu par l'interrogation (par voie de questionnaire) d'un échantillon représentatif.

Ainsi Gérard Mauger, Claude F. Poliak et Bernard Pudal font-ils observer que « en focalisant l'attention sur telle ou telle donnée, en fournissant des arguments chiffrés à telle ou telle prise de position, elles [les enquêtes quantitatives statistiques] contribuent à la construction du " problème de la lecture " : s'agissant d'évaluer l'efficacité des politiques publiques, on voit toute l'importance qu'il y a à mettre en évidence " la baisse de la lecture ", " la désaffection des jeu-

nes à l'égard de la lecture " ou, à l'inverse, " un mouvement arrêté ", " un arrêt de la baisse ", " une affection tranquille ", ou mieux " la reprise ". Annoncer la croissance, c'est donner un *satisfecit* à la politique culturelle menée. Annoncer, à l'inverse, chiffres à l'appui, une régression, c'est appeler à la mobilisation (renforcement de la politique culturelle, hausse des crédits, multiplication des postes, etc.) et/ou dénoncer l'inefficacité de la politique culturelle ou de l'école " qui ne remplit plus ses fonctions ", etc. »¹⁵.

On peut partager jusqu'à un certain point ce type d'objection, mais à condition toutefois de ne pas perdre de vue que toute enquête sociologique, quelle que soit la méthode d'investigation retenue, s'efforce de rendre compte d'un certain nombre de réalités et d'évolutions sociales, lesquelles parfois ne sont pas toujours du goût des commanditaires de l'évaluation¹⁶.

En tout état de cause, l'ensemble de ces enquêtes permet de saisir la progression de la diffusion du livre comme celle de la lecture. Réalisées à des périodes successives, comme *Pratiques culturelles des Français 1973-1981-1989-1997* ou l'enquête sur « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales (1979-1998) », elles autorisent des comparaisons fructueuses et viennent attirer l'attention sur certaines modifications des pratiques culturelles (la lecture de magazines versus la lecture de livres chez les jeunes, la baisse de l'intensité de lecture chez les jeunes forts lecteurs, etc.).

Des réserves d'un autre ordre peuvent en revanche être portées - et intégrées dans l'interprétation des résultats - sur les enquêtes statistiques quantitatives. Outre qu'elles vérifient le plus souvent ce que nous savons déjà (par exemple qu'on lit

d'autant plus, en règle générale, qu'on est diplômé), il arrive que les données recueillies soient répétitives d'une enquête à l'autre et masquent plus qu'elles ne dévoilent la réalité des pratiques. D'où la question des indicateurs dont la démarche d'évaluation doit se doter pour rendre compte à la fois de l'intensité des pratiques (« Combien de fois par semaine ou par mois allez-vous à la bibliothèque ? »), de leurs modalités (« Où ? Quand ? Comment ? etc. ») et de leur sens (« Qu'est ce que lire représente pour vous ? » « Qu'est ce que fréquenter une bibliothèque représente pour vous ? » « Par rapport au cinéma, au théâtre, à la musique, au sport, à la TV, aux sorties, etc. ? »)

Organisation du public, démocratisation culturelle et évaluation

L'organisation du public a souvent été perçue comme une forme de démocratie culturelle. Or, rien n'est plus illusoire que d'attribuer au recrutement et à la formation du public un caractère de « démocratie culturelle », même à conquérir. C'est confondre les genres. L'organisation du public est un moyen, sans aucun doute fondamental, au service d'un projet social ; mais ce n'est qu'un moyen dont les formes sont imposées par la structuration de la société française. Le seul moyen d'entrer en contact avec des groupes d'élèves, d'étudiants ou de salariés était de le faire à partir des formes d'organisation déjà existantes, ou à partir d'un regroupement d'organisation en fonction d'un projet artistique conduit par des professionnels : dans cette relation, on est loin de la démocratie culturelle. À tel point que, pour désigner les groupes de scolaires qu'on emmène au théâtre ou au musée, la notion de « publics captifs » revient régulièrement.



Dans le même ordre d'idées, on rappellera que les caractéristiques des équipements publics varient selon la composition sociale des quartiers et des communes où ils sont construits : ce sont les équipements culturels (et scolaires) qui assurent une simple initiation à la culture qui sont relativement bien représentés dans les communes ouvrières. Alors qu'à l'inverse, dans les communes où résident en forte proportion les classes déjà familiarisées avec la culture, les politiques d'équipement ont concerné les infrastructures nécessaires aux pratiques cultivées.

Pour conclure

Ne conviendrait-il pas mieux dès lors, dans le cadre d'une politique d'évaluation digne de ce nom, d'essayer de montrer que la mise en rapport entre les formes les plus élaborées de la culture et la population ne peut procéder d'un simple contact ? Plutôt que de définir une énième démarche conduisant à la fréquentation des œuvres, ne devrait-on pas d'abord tenir compte de la nature de l'art qui est une forme culturelle élaborée ? En cinquante ans, l'écart entre le domaine artistique, soutenu et développé par l'action culturelle au sens large, et les pratiques du secteur socioculturel n'a cessé de s'amplifier. Or, la jonction entre une action de rayonnement national et une action de proximité, entre une pratique de fréquentation des œuvres et des pratiques d'expression artistiques, entre la production artistique et une intervention sur les domaines de la vie quotidienne et du loisir, bref entre l'art et son insertion sociale, est une condition fondamentale d'une politique culturelle. Cette articulation a souvent manqué durant toutes ces années.

Il me semble en définitive que, jusqu'à présent, toutes les tentatives d'évaluation des politiques culturelles ont minimisé la dimension symbolique, partie prenante de toute pratique. Les pratiques culturelles et scolaires, par exemple, ne sont pas seulement appropriation de biens, elles sont aussi constitutives de positions sociales. Elles ne renvoient pas seulement à un problème de répartition plus ou moins inégalitaire de valeurs marchandes et de valeurs d'usage, mais aussi à la question des gains symboliques liés à l'appropriation de ces valeurs. Autrement dit, on ne peut se contenter de constater la pluralité, la diversité des pratiques sociales - par conséquent des « publics » - sans en analyser les effets sociaux.

Je ne saurais conclure ces réflexions sur les possibilités de mener à bien une politique d'évaluation de la lecture sans m'autoriser une remarque supplémentaire à propos du rôle de l'école en matière culturelle. Depuis la première enquête sur les pratiques culturelles en 1973, le rôle de l'École, dans ce domaine notamment, s'est sensiblement transformé. Sous l'effet de la massification scolaire, la population scolaire est devenue culturellement plus hétérogène, et cette hétérogénéité, qui contribue à abaisser les frontières entre groupes sociaux, s'accompagne du maintien de fortes inégalités d'accès à la culture savante. La progression des taux de fréquentation des équipements culturels en général, et des bibliothèques en particulier, résulte principalement d'un effet de structure, liée à la progression du poids relatif des catégories de population les plus consommatrices de biens et de services culturels. Dans le même temps, le développement des industries de la culture de masse a affaibli le magistère culturel de l'École.

Cette double transformation, du monde scolaire, d'un côté, du monde de l'art et de la culture, de l'autre, pose, dans de nouvelles conditions, la question de la réelle démocratisation de l'accès aux équipements culturels publics qui, comme les bibliothèques, privilégient de manière générale - quoiqu'on en dise - les productions de la culture légitime ou savante.

1. Anne Kupiec (sous la dir. de) : *Bibliothèques et évaluation*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1994. Cet ouvrage n'a pas pris une ride dix ans après sa publication. Il reste certainement l'un des meilleurs outils à ce jour pour penser l'évaluation des bibliothèques et, par delà, d'autres équipements culturels.

2. Anne-Marie Bertrand : « Bibliothèque municipale : la carte et le territoire », in Anne Kupiec, op. cit., p. 52.

3. La sémantique n'est jamais neutre : au sein de l'organisation gouvernementale de l'époque, on a ainsi créé, à côté du ministère des Affaires étrangères et du ministère des Affaires sociales, le ministère des *Affaires culturelles*.

4. C'est moi qui souligne.

5. C'est-à-dire en tenant compte de l'ouverture de nouvelles bibliothèques (2795 bibliothèques municipales desservant 36 962 197 habitants en 1999 contre 2486 bibliothèques municipales desservant 35 869 506 habitants en 1996).

6. Soit près de 6 745 000 inscrits (dans les 2 943 bibliothèques municipales), selon les données publiées par la Direction du Livre et de la lecture (données recueillies à partir des déclarations annuelles des bibliothèques municipales). À partir des données 2000, il a été tenu compte des chiffres du recensement de la population française de 1999. Si ces données avaient été calculées sur les mêmes bases que les précédentes (à partir du recensement de 1990), le tassement aurait été moins net mais il aurait bel et bien existé. Ces données divergent avec les chiffres des enquêtes « Pratiques culturelles des Français » du ministère de la Culture (Département des études et de la prospective), lesquels proviennent de l'interrogation d'un échantillon national représentatif de la population française. Selon ces enquêtes on comptait 13% d'inscrits en 1973, 16% en 1988, 21% en 1997. À ces chiffres, il convient d'ajouter, du moins pour 1997, un nombre important d'usagers non inscrits, qu'on peut évaluer à peu près à deux millions. Selon l'enquête « Pratiques culturelles des Français de 1997 », l'augmentation de la fréquentation repose pour une bonne part sur les *usagers non-inscrits* : un Français sur trois s'était rendu au moins une fois dans une bibliothèque (ou une médiathèque) au cours de l'année précédant l'enquête.

7. Voir, entre autres, Anne-Marie Bertrand, *Les Bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Cercle de la librairie, 2002, p.21-24 ; François Rouet, *La Grande mutation des bibliothèques municipales*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication (Département des études et de la prospective), 1998 ; Jean-François Hersent, préface à Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude

Poissenot, Jean-Marie Privat : *Les Bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture*, Paris, BPI-Centre Pompidou, 2001 (Études et recherche).

8. On désigne par là les pratiques qui englobent plusieurs langages à l'exemple du hip hop (musique, art vocal, danse, mode et graphisme, etc.) et répondent du moins en partie, au désir d'autonomie, de subjectivité et de liberté au cœur des formes d'expression artistique amateur ; cf. Olivier Donnat : *Les Amateurs*, op. cit.

9. Christophe Evans et Jean-François Hersent, « À propos de l'explication sociologique de la fréquentation des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, T. 47, n°1, 2002.

10. Colloque « Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels », organisé par le ministère de la Culture et de la Communication (Département des études et de la prospective, la Fondation nationale des Sciences Politiques et l'OFCE, du 28 au 30 novembre 2002 à l'auditorium du Louvre. Les actes du colloque ont été publiés dans Olivier Donnat, Paul Tolila (dir.) : *Le(s) Public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

11. Comme l'a montré Vincent Dubois dans *La Politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999.

12. Cf. Anne-Marie Bertrand : *Les Villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider. 1945-1985*, Paris, Cercle de la librairie, 1999.

13. Cf. Anne-Marie Bertrand, à propos des bibliothécaires en quête du « bon » public : « Le peuple, le non-public et le bon public : les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires » in Olivier Donnat, Paul Tolila (dir.), *Le(s) Public(s) de la culture*, op. cit.

14. Comme le souligne avec pertinence Hervé Renard dans les *Cahiers de l'Économie du livre* n° 9, mars 1993 : note de lecture à propos de Jean-Louis Besson (dir.) : *La Cité des chiffres, ou l'illusion des statistiques*, Autrement, série Sciences en société n°5, septembre 1992.

15. Gérard Mauger, Claude F. Poliak et Bernard Pudal : *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan, 1999 (Essais et recherches), pp.9-10.

16. Il n'est qu'à rappeler, pour s'en convaincre, les polémiques suscitées par la publication des résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 1989 (réalisée par le ministère de la Culture) qui, pour la première fois, faisait état d'une baisse de la lecture de livres, particulièrement chez les jeunes générations.